

De la Pigne au Piment

Journal de la section CFDT des Douanes de Bayonne - juillet 2010

COMPTE-RENDU DU CTPS-DR DU 23 JUIN 2010

L'ordre du jour portait sur le bilan Hygiène et Sécurité, ainsi que sur le rapport annuel d'activité 2009. Des points, auxquels il est fait référence dans ce compte-rendu, avaient été ajoutés en questions diverses.

Mais, et il y a un mais, le premier point abordé, à savoir **l'approbation du procès-verbal du 26/11/2009**, devait être un exercice purement formel dans la mesure où les procès-verbaux de CTPS-DR sont soumis préalablement aux organisations syndicales pour d'éventuelles modifications avant d'être signés et approuvés lors des CTPS-DR suivants. Il n'en demeure pas moins que le sujet a occupé quasiment tous les débats de la matinée ou plutôt s'est soldé en des échanges incessants entre la CGT et le président, M. Haug.

Tout au plus, avons-nous appris que dans la division de Pau, deux nouveaux points étaient validés pour des contrôles avec le SMS (l'aire des Pyrénées sur l'A64 et l'aire d'hélicoptage aux Forges d'Abel en vallée d'Aspe (en cours de validation) et dans la division de Bayonne, les péages de Bénesse et Biriadou, le parking d'Urrugne et dans le sens nord-sud, Saubion.

Le Président nous a également annoncé sa venue dans tous les services de la DR dès septembre, à l'instar des réunions CAP 2012.

Au final, le P.V. fut quand même approuvé à l'unanimité.

La délégation CFDT aurait souhaité une entrée plus rapide dans le vif du sujet.

Hygiène et sécurité

Les crédits du CHS ont pris en charge, en 2009, uniquement la climatisation réversible à la BSI d'Hendaye. Les dépenses par exemple de mise aux normes électriques nécessaires à la BSI de Pau ne sont plus prises en charge.

La CFDT a interrogé l'ACMO sur la mise en œuvre du document unique dans la circonscription. Il devrait être présenté au CHS-DI des Pyrénées-Atlantiques le 2 juillet prochain.

Rappelons qu'il s'agit du premier du genre et qu'après son approbation par le DI, les modifications nécessaires y seront apportées pour sa présentation en CTP tous les ans.

L'ACMO nous a informé que le plan de prévention établi en 2009 est en cours d'exécution. En effet, suite à notre demande des analyses de l'air seront prochainement réalisées au péage de Bénesse et proposées pour le site de Biriadou.

Les formations organisées par le CHS sur la prévention des risques routiers vont intervenir en 2010 . Enfin, des gilets thermiques, des chaussures de sécurité et des lampes frontales dont les modèles seront identiques dans la DI de Bordeaux seront mis à la disposition des agents.

La CFDT a demandé des précisions sur la mise en place d'un outil de diagnostic nommé le DAST ou dossier d'approche de la souffrance au travail ; cet outil devrait permettre au médecin de prévention de « mesurer » le mal-être des agents lors d'un entretien médical. Cet outil, bien que présenté comme en cours de généralisation dans nos ministères, semblait ne pas avoir attiré l'attention du président.

Rapport annuel d'activité

Concernant **les effectifs**, la CFDT a dénoncé la diminution de 6 emplois entre les ER 2009 et le PAE 2010, dont 2 à la B.S.I. d'Oloron et 1 au bureau principal de Bayonne.

Il est vrai que la gestion de ces mêmes effectifs a été des plus justes lorsqu'on dénombre 44 départs (mutation et retraite) pour 38 arrivées ; par ailleurs, 29 départs en retraite sont prévus pour 2010.

Malgré la demande du Chef de service du bureau de Bayonne de 4 emplois supplémentaires, le Président nous a expliqué que le transfert du DAFN -plaisance, mission effectuée par deux agents serait transférée début 2011 à Arcachon , ces 2 emplois seront maintenus au sein du bureau .

Constatant que le compte n'y étant pas, une meilleure organisation et des gains de productivité est exigée. L'antienne habituelle, les agents apprécieront...

Concernant le CCPD de Canfranc , un poste de catégorie C n'est pas pourvu (1 B - 4 C) malgré l'explosion en 2009 de 40 % des demandes d'informations.

En dépit des arguments apportés par les organisations syndicales, le Président n'a pas cédé mais il est resté dubitatif...

La CFDT s'est inquiétée de l'avenir de la BHR de Bayonne. A cela, M. Haug nous a indiqué que la réduction des ER à 3 agents correspondait à la norme nationale, le surnombre serait ponctionné sur les effectifs de la BSI de Bayonne.

Pour clore le chapitre, un CSD devrait être mis en place par voie d'enquête (IR3) afin d'être affecté à Hendaye. Il serait secondé par un A comme chef d'unité et un B+ adjoint au CDU. De même, l'implantation d'un A à la tête de la BSI de Dax est envisagée en cas de départ du CDU en place.

En revanche, le CSD de Bayonne, promu récemment, ne sera pas remplacé.

La DR de Bayonne serait-elle la DR pilote de « l'évolution de la chaîne hiérarchique SU » ???

Etat de l'immobilier

L'une des principales interrogations de la CFDT résidait dans les multiples projets de déménagement, d'emménagement et transferts de services.

Recette Régionale : la cité administrative devant être vendue en 2011, la RR devrait

emménager, dès la fin des travaux de câblage, dans les locaux de la CCAS de Bayonne, rue du 49^{ème} RI, soit d'ici à la fin de l'année.

SRE : la DOD devant libérer ses locaux aux Allées Marines pour emménager rue de la légion tchèque en fin d'année, le SRE pourrait s'y installer...

Il s'agit de solutions provisoires, en attendant la construction d'un bâtiment par « Kaufman et Broad » toujours aux allées Marines. Bâtiment dans lequel des bureaux au rez-de chaussée, un local de stockage en sous-sol et des places de parking pour les véhicules de service seraient réservés pour la division, le SRE et la RR ; la SUN par agent (12 m²) serait appliquée. Nous n'avons pu obtenir l'estimation de la surface totale !!!

Par contre, les TSI devront regagner la DR ; le relogement de la mutuelle reste en suspens. Nous avons interpellé le président sur le devenir et la nécessité d'une salle de formation, mais il nous a été répondu qu'on pouvait en réserver une si besoin est !!!

B.S.I. de Dax : le DR a ressorti un dossier de relogement datant de 2004. Il s'agit de la construction sur un terrain à St Paul les Dax d'un bâtiment à 2 niveaux : garages de 7 places, pont élévateur, local de marchandises saisies et vestiaires au RDC et bureaux à l'étage. Le permis de construire devrait être déposé avant la fin de l'année.

La surface totale devrait être comprise entre 350 à 400 m² pour une trentaine d'agents, alors que l'effectif de référence est en 2010 de 23 agents. Que faut-il en conclure ?

B.S.I. de Pau : le traitement du relogement de la brigade est suspendu dans l'attente de la résolution du dossier immobilier de la BSI de Dax, le DR ne pouvant pas suivre deux dossiers en même temps. Toutefois, la solution de l'ancien terminal d'Uzein n'est toujours pas tombée aux oubliettes.

Et **Mont-de-Marsan** ? : tous les agents, y compris ceux la viticulture, devraient être regroupés en septembre au RDC de l'immeuble actuel, soit 171 m², pile-poil dans la SUN !

Par ailleurs, le président nous a informé des travaux de désamiantage de la chaufferie de la DR cet été sur une durée de 4 jours. M. HAUG a garanti le professionnalisme de l'entreprise devant effectuer ces travaux sensibles et la qualité de la mise en oeuvre du calfeutrage, pour permettre une certaine continuité du service dans la DR sans mettre en danger la santé des agents restant sur le site. Ainsi, le RDC sera réorganisé avec le local social en façade ; les TSI et la correspondante sociale seront installés dans les logements du concierge dont la surface sera réaffectée en bureaux.

Evolution des missions de la branche surveillance

Le Président a évoqué la nécessité de l'adaptation des services, compte tenu de la mise en place du free-flow sur les voies autoroutières, de la suppression des points de contrôle au péage de Biarritz et de l'éloignement de celui de Benesse par rapport à l'aire de contrôle suite à l'élargissement à 3 voies de l'A63.

Les services devront multiplier les contrôles dynamiques uniquement pour sélectionner des ensembles routiers circulant sur les voies autoroutières, afin d'être fin prêts en 2012.

Le président nous a fait part de l'expérimentation des contrôles dynamiques sur autoroute ou voie expresse avec un véhicule banalisé par la BSI de Dax après accord de la DG/A3.

Il a été demandé à ce qu'un bilan soit établi et présenté lors d'un prochain CTPS-DR, avant toute décision de généralisation dans les unités SU de la circonscription.

Nous nous sommes inquiétés de la formation qui se devait d'être apportée aux conducteurs qui effectueraient des manœuvres jusque là réservées aux motocyclistes mieux formés. A cette interrogation, le DR nous a répondu que des stages en gendarmerie pourraient être organisés.

Rebondissant sur la question des relations Douane-Gendarmerie, la CFDT a souhaité aborder les **contrôles dans les aéroports de Pau-Uzein et de Biarritz** menés de concert avec la Gendarmerie. Il semblerait que ce ne soit que ponctuel (environ une fois par mois) et demandé par le préfet de région sans arrière pensée.

Par ailleurs, nous avons fait part de notre inquiétude pour la pérennité de nos missions sur ces sites, d'autant que la Police de l'air et des frontières a demandé au préfet départemental, comme nous l'a confirmé le Chef divisionnaire de Bayonne, de récupérer ses missions au P.P.F. de Biarritz-Parme. Cette demande s'inscrirait dans une démarche nationale.

Par ailleurs, un accord doit être signé par la DG, autorisant les agents de la BSI d'Hendaye habilités, et seulement après information de la Guardia Civil, à se déplacer sur des lieux bien précis en Espagne, afin de cibler des véhicules suspects en attente de franchissement de la frontière.

Enfin, la CFDT a demandé l'état des **longues durées** dans la circonscription par division et par brigade. M. Haug n'a pas souhaité nous répondre précisément. Il a indiqué que le nombre de LD était aligné sur celui de 2008 en diminution, mais une gestion assez libre en est laissée aux unités.

Ce CTPS-DR qui ne devait être que celui du bilan 2009 aura duré la bagatelle de dix heures. L'inquiétude des personnels et des organisations syndicales en sort malheureusement renforcée, face à ce qui constitue bien une réorganisation latente des services, selon la nouvelle stratégie de l'administration de l'adaptation « au fil de l'eau ».



En ce début des grandes vacances, la section Douanes CFDT souhaite à toutes et à tous de bons congés d'été.